

soit semé après le bled ou avec le bled, parce qu'on laboure souvent un terrain destiné à cette espèce de grain; & qu'on n'en sème pas en des terrains nouvellement défrichés. Si on veut semer le tréfle seul, on fera très-bien d'extirper & de bruler le chaume, d'abord après la récolte du bled ou du froment, & de répandre sur le terrain les cendres, qui lui serviront d'engrais. On le labourera une fois après cette opération; on y passera ensuite la herse: on ramassera les mauvaises herbes avec le chaume qui pourroit être resté, & les ayant de nouveau brûlées, on en répandra la cendre. Ensuite on semera le tréfle à l'époque indiquée ci dessus, par un tems calme: on le répandra aussi également que possible; on le couvrira avec la herse, que l'on passera jusques à ce que toutes les mottes soient brisées, & que le sol soit uni comme un carreau de Jardin. Si l'on veut semer le tréfle avec d'autres graines, ce qui peut se faire avec succès, ce sera ou avec des graines d'hyver, ou avec celles d'été. Dans le premier cas, on répand la graine de tréfle en même-tems avec le grain d'hyver par un tems calme; le tréfle ne lui nuira pas, il faudra seulement observer de semer d'aussi bonne heure que possible, pour que le tréfle puisse se fortifier avant l'hyver. Il ne faudra pas non plus semer autant de tréfle qu'en le semant pur, en sorte que six livres suffiront pour une pose.

Si au contraire on sème du tréfle avec des grains d'été, comme orge, avoine ou seigle d'été, il ne faudra pas les semer en même-tems; car si on sème ces grains d'été trop tôt avec le tréfle, ils risquent d'être étouffés par le tréfle. Si vous le semez trop tard, il est à craindre que le tréfle ne seche par les chaleurs de l'été, qui